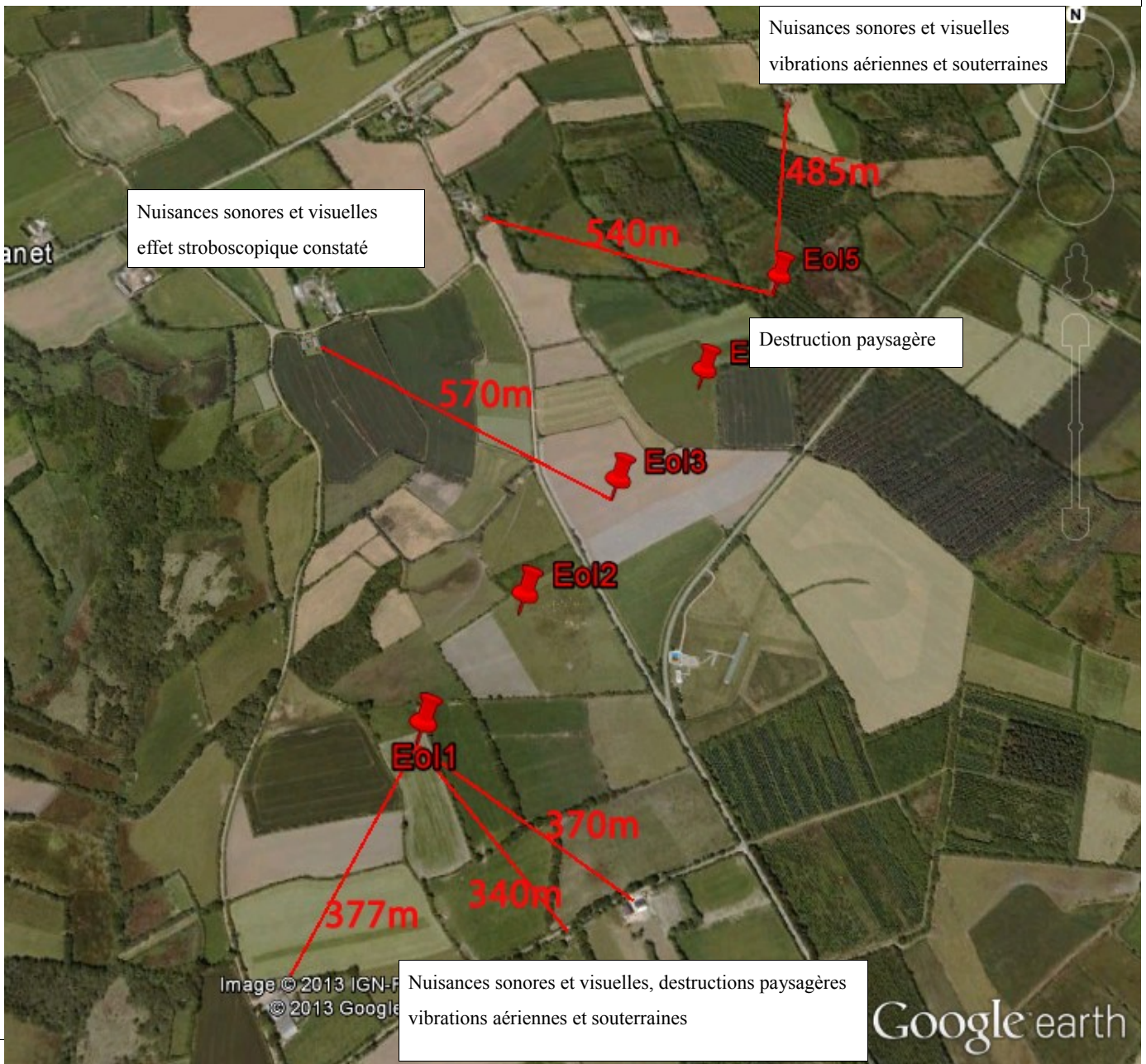


## SCAER : Un laboratoire du vivant dans un désert sanitaire



La géolocalisation a été réalisée au pied des mâts côté habitations pour les 5 éoliennes d'une puissance unitaire de 2,3MW et d'une hauteur pale comprise de 125mètres. Il n'a été retenu dans la photo que les habitations les plus proches mais des riverains plus éloignés nous ont signalé des nuisances sonores à l'intérieur des maisons (vibrations par phénomène de résonance).

### **Explication des vibrations :**

Pour tout type de bruit, le seuil d'audibilité dépend de la fréquence ou des fréquences émises ; le « wouf » des éoliennes est entendu lorsque la pale passe devant le mât et correspond aux fréquences de la parole. Mais les éoliennes produisent aussi des bruits inaudibles qu'on appelle infrasons ou sons de basse fréquence.

Les gens qui les ressentent les décrivent plutôt comme des vibrations que comme des sons et ces vibrations se propagent dans l'air (vibrations acoustiques) et dans le sol (vibrations sismiques). Les gens qui passent occasionnellement à côté d'éoliennes n'ont en général pas l'occasion d'éprouver ces sons. Par contre les gens qui vivent à côté peuvent très bien les ressentir et considèrent que leurs effets font partie du « bruit » des éoliennes, car, comme les autres sons, ils sont perçus et traités par notre appareil auditif.

## **Effets**

Les effets ressentis par ces phénomènes vibratoires vont de la sensation générale de malaise aux nausées, vertiges...à la constatation du phénomène de résonance à l'intérieur d'une maison. Même si les éoliennes industrielles sont reconnues comme bruyantes, ce n'est pas tant par leurs effets résultants de cette intensité sonore que les gens se sentent affectés dans leur santé mais plus par les effets de stress, conscient ou inconscient, causés par le phénomène répétitif et incontrôlable de bruits qui peuvent être dérangeants la nuit et provoquer des troubles du sommeil, de l'hypertension ou des problèmes cardiovasculaires. (*études scientifiques réalisées après déménagement de familles vivant à proximité des éoliennes*)

## **Le laboratoire**

Les habitants de Scaer-Nord et Leuhan, notamment ceux qui sont proches des éoliennes constatent que les élus les ont considérés comme des sous-citoyens en décidant, contre leur gré, de leur faire jouer le rôle de cobayes dans ce nouveau laboratoire du vivant qui va bientôt couvrir toute la zone.

Est-ce que les problèmes de santé, qui atteignent déjà certains riverains, soucient à ce point si peu nos responsables qu'ils doivent persévérer dans leurs démarches et nous obliger, nous les sous-citoyens de scaer-nord et Leuhan à délocaliser nos vieux pour leur bien-être, à faire que toute cette zone ne soit plus qu'un espace de résidences secondaires utilisées l'été quand il n'y a pas de vent ?

L'association Vent de Délires est plus que décidée à faire valoir les droits de ses membres et des habitants victimes de décisions irresponsables de personnes ayant succombé aux sirènes des éoliennes en détournant l'argent public de l'intérêt général.

Nous avons été averti du renoncement d'un acheteur pour une maison de Crénorien lié à la construction d'éoliennes. Nous supposons que nos élus ont bien évidemment pris en considération la dévaluation totale de nos biens immobiliers et que la commune va participer, avec l'aide de la cocopaq, du conseil général et de la région à l'indemnisation des propriétaires de foncier bâti de la zone de développement éolien. A défaut, la population locale va être obligée de constater qu'il est dangereux de laisser un pouvoir de décision à des personnes qui ne voient pas la portée de leurs actes et qui sont capables d'aller jusqu'à mettre en danger la santé des administrés.

Par courrier séparé, l'association Vent de Délires demande à Madame Le Maire de Scaer de prévoir une étude du bruit en respectant la norme qui sera peut-être validée fin 2013, de faire des mesures sur les infrasons par la méthode la plus appropriée (mesure des décibels C) et de placer près des habitations proches des éoliennes 1 et 5 des sismographes pour relever les vibrations du sol, avant que les fissures n'apparaissent dans les maisons les plus proches.

Devant l'importance de l'impact des mâts existants et des futurs mâts éoliens, les membres de l'association ont pris la décision de laisser la possibilité à la population de continuer à signer la pétition qui leur est proposée dans nombre de commerces et par les membres du bureau.

Il est prévu une réunion publique d'information sur les énergies actuelles, les énergies renouvelables et les systèmes permettant d'économiser l'énergie le 22 mars et nous aurons l'occasion de revenir sur le programme de la soirée.

Les membres de l'association Vent de Délires souhaitent une bonne santé à tous ceux qui ont décidé des éoliennes dans le laboratoire du vivant de Scaer-nord-Leuhan